

La RSE, levier d'action pour la Solidarité Internationale

Loïc EVAIN
Coordinateur RSE
CCI Bretagne

5èmes Assises Régionales de la Solidarité Internationale
Lorient, le 12 juin 2015

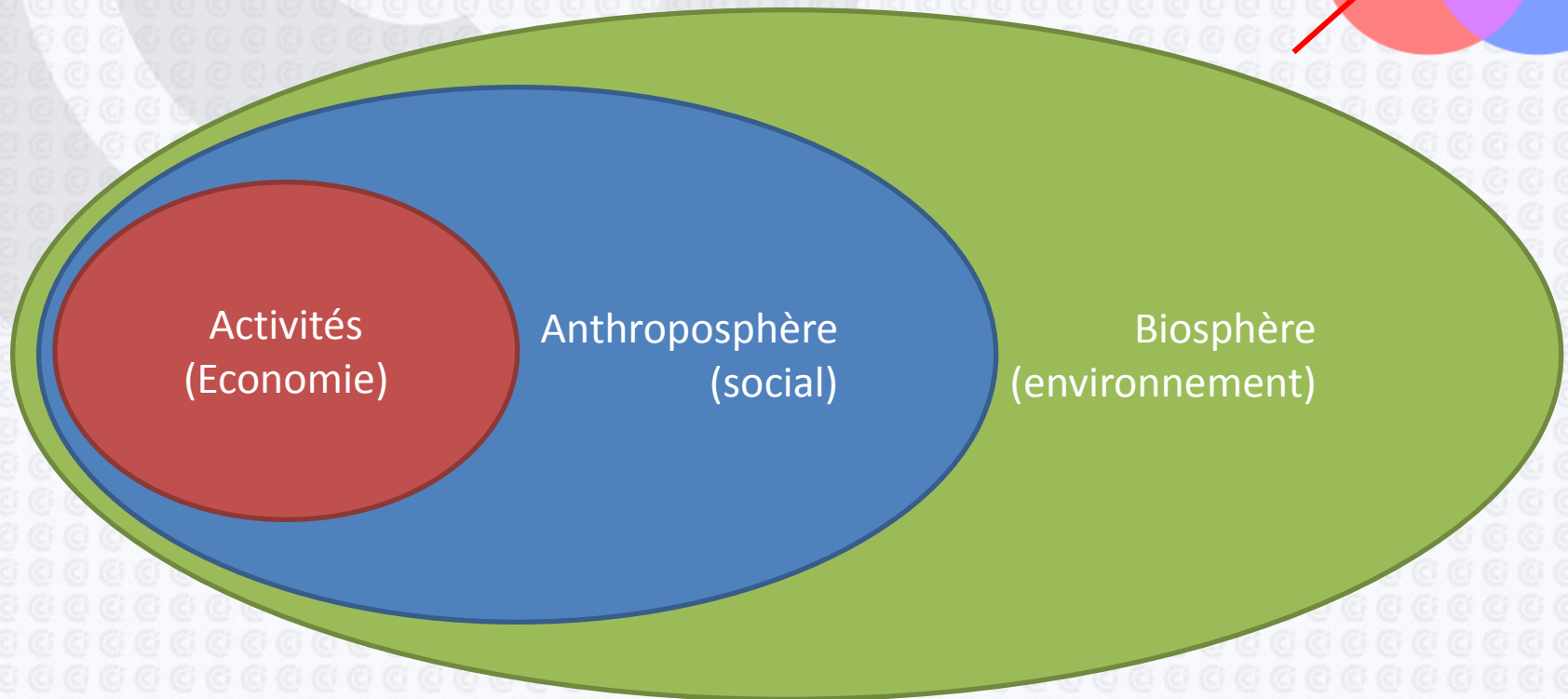
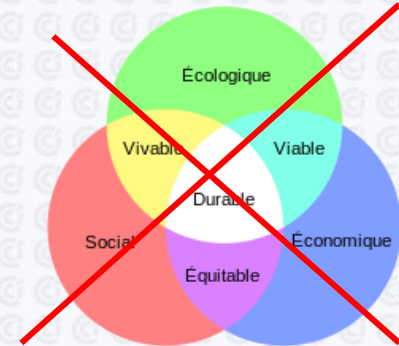


Développement Durable...

De quoi parle-t-on ?



L'économie est l'une des activités humaines dans un écosystème



Quelques éléments de contexte

Facteurs d'influence de la « Transition »

“Crise” environnementale

Rareté des ressources

Lutte contre les changements climatiques

Préservation de l'environnement et de la santé

“Crise” sociale et sociétale

Démographie mondiale

Génération Y / crise des valeurs

“Crise” technico-économique

TIC / biotech / ecotech / nanotech

Système financier mondial



Quelques éléments de contexte

Impacts pour les entreprises



Nouveaux usages / Nouvelles solutions

Décrypter l'évolution des besoins et des attentes
Inventer les solutions d'un monde post-carbone
Préserver l'environnement et la santé

Changer de modèle / Sortir du cadre

Décloisonner et élargir son champ d'analyse stratégique
Oser expérimenter des solutions, des pratiques nouvelles

Valoriser l'actif immatériel de l'entreprise

Mobiliser l'ensemble des ressources disponibles
Donner du Sens pour dynamiser et créer l'adhésion

« Le dôme et la coupole »



« Le Développement Durable et la RSE »

Que serait l'entreprise idéale ?

l'entreprise que tout le monde aime !

Et si on s'éloigne de cet idéal ?

L'entreprise se met en danger

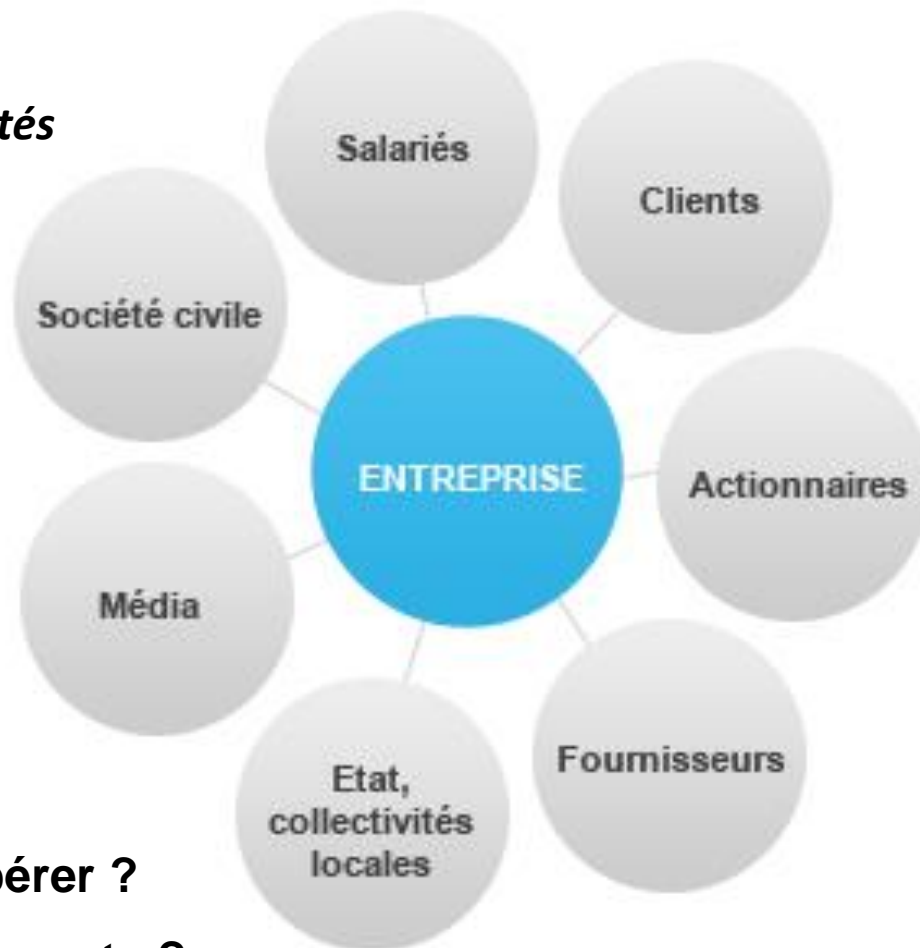
Et si on s'éloigne de cet idéal ?

L'entreprise se met en danger
L'entreprise est moins performante

PARTIES PRENANTES :

« Individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation »

- Comprendre les attentes mutuelles
 - Maîtrise des risques
 - Mobilisation des ressources
-
- Quels bénéfices mutuels peut-on espérer ?
 - Quels risques associés à la partie prenante ?





Maitrise des risques

La sinistralité des entreprises responsables est inférieure d'un tiers à celle des autres (source Generali)



Pérennisation du patrimoine

L'approche non court-termiste de la RSE augmente la valeur de l'entreprise aux yeux d'un repreneur/investisseur



Avantage concurrentiel

L'Innovation, créatrice de de valeurs/atouts pour le client

La RSE, exigence des grands comptes (loi NRE, Grenelle Art 225...)



Outil de management

Outil de conduite de changement « pour la bonne cause »



La RSE incite l'entreprise à :

- regarder le monde dans lequel elle vit
- dialoguer et interagir avec des parties prenantes
- mener des actions à impact positif



La RSE permet à l'entreprise de

- s'enrichir de la diversité des regards
- imaginer des réponses à de nouveaux besoins
- créer de la valeur à partager
- valoriser ses actions auprès de ses parties prenantes





**Merci de votre attention,
Et de vos réactions !**

Contact :

Loïc EVAÏN

CCI Bretagne – Coordinateur RSE

CCI Rennes – Responsable pôle Eco-activités

levain@rennes.cci.fr - 02 99 33 66 40